



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le

Madame, Monsieur,

L'intelligence artificielle transforme en profondeur nos économies, nos sociétés et nos manières de travailler. Son adoption s'accélère à un rythme inédit : en quelques mois, des millions de salariés ont commencé à intégrer ces outils dans leur quotidien. Cette révolution ne concerne plus seulement les experts ou les ingénieurs : elle touche désormais tous les métiers, tous les secteurs, toutes les générations. Le paradoxe est frappant : l'usage de l'IA progresse souvent plus rapidement chez les salariés que dans les organisations elles-mêmes.

Depuis 2018, la France s'est dotée d'une stratégie nationale pour l'intelligence artificielle (SNIA), renforcée par les travaux de la Commission IA en 2024 et par la nomination d'une Ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du numérique. Le Sommet pour l'action sur l'IA, en février 2025, a marqué une étape décisive en rassemblant États, entreprises, chercheurs et société civile autour d'une vision commune : faire de l'IA un levier de progrès, de compétitivité et de souveraineté. Le lancement du plan « Osez l'IA » le 1er juillet 2025 a donné une impulsion forte à l'adoption de l'IA dans les entreprises françaises.

Aujourd'hui, la formation des travailleurs à l'IA est devenue l'un des principaux leviers à activer pour accélérer l'adoption de l'IA par les entreprises. Notre ambition est claire : faire en sorte que 80 % des PME et ETI utilisent des solutions d'IA d'ici 2030. Pourtant, l'accès à la formation reste inégalement réparti¹. Le plan Osez l'IA a fixé un objectif structurant : former 15 millions de professionnels d'ici 2030. Dans les faits, 66 % des PME et ETI ayant entamé une transition déclarent la soutenir par des actions de formation². Mais la réalité du terrain révèle une fragmentation de l'offre. Bien que portée par de nombreux acteurs — publics, privés, académiques — cette offre demeure peu lisible pour les dirigeants, les salariés, les artisans ou les professions libérales. Cette opacité freine l'accès à la formation et retarde l'adoption concrète de l'IA.

Dans ce contexte, il est nécessaire de mobiliser pleinement les leviers relevant du ministère du Travail et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, afin de structurer une offre de formation à la fois claire, de qualité et accessible, tant pour les dirigeants que pour les travailleurs.

Le Gouvernement vous confie ainsi une double mission :

1. **Préfigurer et opérationnaliser l'Académie de l'IA**, plateforme en ligne qui permettra d'orienter les dirigeants d'entreprise et travailleurs vers des contenus de formation et

¹ BCG, AI@Work France, juillet 2024

² Bpifrance, L'IA dans les PME et ETI française, étude le lab, juin 2025



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

d'acculturation adaptés à leurs besoins, leur secteur d'activité et à la taille de leur structure ;

2. **Conduire une réflexion approfondie et associant toutes les parties prenantes** pour massifier, simplifier et accélérer la formation de l'ensemble des travailleurs à l'IA.

Dans le cadre du volet « Académie de l'IA », piloté par Bpifrance, vous formulerez des propositions visant à :

- Définir sa gouvernance, son budget et ses modalités d'animation ;
- Organiser le recensement et la sélection des offres de formation accessibles via un portail numérique unifié ;
- Préparer le lancement d'une version opérationnelle du site internet de l'Académie.

La mise en œuvre des propositions transmises dans le cadre de la présente lettre de mission est conditionnée à l'identification des ressources financières nécessaires à la création et gestion du portail Académie de l'IA, et à la conclusion d'une Convention État – Opérateur en précisant le périmètre et les modalités.

Dans le cadre du volet « massification de la formation », piloté par Antoine Amiel, votre mission consistera à proposer un plan d'action concret, immédiatement déployable et élaboré en associant l'écosystème. Ce plan abordera notamment les axes suivants :

- Le renforcement des capacités de veille et d'anticipation des branches professionnelles et la mise à jour des référentiels métier ;
- La simplification des processus de mise à jour des certifications existantes et la création de nouveaux référentiels ;
- Le soutien à l'usage de l'IA dans les formations en alternance, tant pour former à l'usage de l'IA que l'utilisation de l'IA en tant d'outil d'aide pédagogique par les formateurs ;
- Une mobilisation plus forte du CPF pour financer les formations en IA ;
- La reconnaissance des compétences issues de l'usage informel de l'IA (« shadow AI ») à travers des dispositifs de validation des acquis ;
- La mobilisation des financements existants pour appuyer les formations en IA, tant pour les salariés que pour les demandeurs d'emploi.

Vous ferez également des propositions sur la manière dont le dialogue social peut contribuer à l'accélération de l'adoption de l'IA, notamment en facilitant la co-construction des cas d'usage, des règles d'utilisation et des dispositifs de formation interne.

Vous conduirez cette mission en lien étroit avec l'ensemble des parties prenantes du plan « Osez l'IA », les acteurs de la formation professionnelle, les partenaires sociaux, les institutions publiques concernées (comme l'IGPDE, ou le Campus du Numérique Public avec France Num), ainsi que les opérateurs économiques. Vous pourrez vous appuyer notamment sur CCI France, l'INRIA, la DGEFP, la DGE, et tirer parti d'exemples français (comme l'IFA) et étrangers pour éclairer vos recommandations.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nous attendons vos conclusions au plus tard dans trois mois. Vous rendrez compte régulièrement de vos avancées à nos cabinets. Vous veillerez à inscrire l'ensemble de vos travaux dans une dynamique collective, associant pleinement toutes les parties prenantes, en France comme en Europe, dans un esprit de co-construction et d'efficacité.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement au service de cette mission stratégique pour l'avenir de la France et de l'Europe, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Astrid Panosyan-Bouvet

Ministre chargée du Travail et de l'Emploi

Clara Chappaz

Ministre Déléguée chargée de l'Intelligence
Artificielle et du numérique